

Défendre les droits des personnes en situation de handicap et de leurs familles, c'est aussi défendre les conditions de travail des professionnels qui les accompagnent.

Nous ne le rappelons pas assez souvent, tellement c'est évident.

Depuis sept décennies, l'Adapeila, association de parents, incarne un modèle assumé, celui de l'**Entrepreneur Militant**.



Entreprendre pour faire vivre nos valeurs en les déclinant dans la réalité et **Militer** pour que chaque personne en situation de handicap accède à une vie digne, accompagnée par des professionnels satisfaits et reconnus dans leur métier. En 70 ans, nous avons mené ensemble des actions formidables et accompagné des milliers de personnes de profils très variés, en veillant à l'acquisition des connaissances actualisées (Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles), par une politique forte de formation et de mise en œuvre progressive.

Depuis quelques années, le secteur du CARE (santé, médico-social, domicile, loisirs...) fait face à un effet de ciseau, au cœur de la crise systémique que nous vivons en France :

- Les listes d'attente s'allongent désespérément et la transformation de l'offre — bien qu'essentielle pour rapprocher l'accompagnement du parcours de vie des personnes — s'impose dans un contexte national de grande difficulté budgétaire et de pénurie croissante et aujourd'hui structurelle des ressources humaines.
- Les métiers de l'accompagnement du quotidien (soins, médico-social, domicile, animation) restent parmi les moins bien rémunérés. De plus l'augmentation du coût de la vie (énergie, alimentation, logement) les impactent lourdement.
- La pénurie de professionnels met nos organisations, les directions d'établissement et les équipes en tension constante face à la concurrence intersectorielle.

Sont intimement liés, les compétences professionnelles requises que nécessitent les publics accompagnés aujourd'hui, et la nécessité de revaloriser les métiers. Depuis des années, avec le réseau national parental Unapei, l'Adapeila, alerte :

Les politiques du handicap, inclusives entraînent mécaniquement une concentration de besoins complexes et intensifs au sein de nos établissements, enfants et adultes. Nous dénonçons que cela s'effectue à budget constant, sans revalorisation des taux d'encadrement ni budgets d'aménagement des bâtis. Nous n'avons jamais cessé de le rappeler à nos interlocuteurs de l'ARS et du Département.

Face à cette situation, notre responsabilité morale d'entrepreneur militant nous oblige aujourd'hui à dire «NON » à certains nouveaux appels à projets indignes, car sous-financés. C'est un crève-cœur, pour les militants que nous sommes, en contact permanent avec les besoins qui nous sont remontés par les familles. Défendre les droits des personnes implique de toujours viser la qualité des interventions et les conditions de travail de ceux qui les entourent.

Présidence, administrateurs et Direction Générale nous remontons régulièrement et depuis plusieurs mois l'impérieuse nécessité de prendre en compte le travail effectué par les professionnels, leur nécessaire reconnaissance ce qui passe notamment par un renforcement des moyens et des rémunérations.

Avec courage, malgré un vécu lancinant d'impuissance, accompagner dignement est un parcours du combattant.

Cela ne doit pas nous submerger.

C'est ensemble, avec pragmatisme, concertation et respect mutuel que nous trouverons les chemins pour faire vivre nos valeurs communes.

ET SI NOUS ARRÊTONS VRAIMENT ?

Du 12 au 17 octobre 2026, mobilisons-nous pour défendre les solidarités et les métiers de l'accompagnement !

L'Adapeila relaie l'appel national « Et si nous arrêtons vraiment ? », lancé par l'Uniopss et un large collectif interassociatif, avec notamment les Uriopss, le Collectif Handicaps et l'Unapei.

Cet appel fait écho à notre propre plaidoyer : comment garantir les droits des personnes en situation de handicap lorsque les moyens humains et financiers ne permettent plus de répondre dignement à leurs besoins ?

Chaque jour, les associations, les professionnels, les bénévoles et les familles se mobilisent pour maintenir des accompagnements essentiels. Mais cet engagement ne peut durablement compenser le manque de moyens.

Du 12 au 17 octobre, avec un temps fort le 15 octobre, faisons entendre nos voix ! Personnes accompagnées, familles, professionnels, bénévoles, partenaires : rendons visibles nos réalités, nos métiers et les conséquences concrètes du manque de moyens. Interpellons collectivement les pouvoirs publics pour obtenir les engagements nécessaires à des accompagnements de qualité.

Défendre les droits des personnes, c'est aussi défendre celles et ceux qui rendent leur accompagnement possible.

2 moyens d'AGIR

MOBILISONS-NOUS !

Retrouvez l'appel national, les initiatives et les outils pour participer à la mobilisation.



Le Conseil d'Administration de l'Adapeila

ENSEMBLE, FAISONS CONNAÎTRE NOS MÉTIERS !

Vous connaissez une personne qui pourrait être intéressée ? Parlez-en autour de vous, partagez nos offres d'emploi et contribuez à faire connaître nos métiers !

